

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2765 Société : MUPRAS

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SOUSSI Bahija

Date de naissance : 1947

Adresse : Avenue des Platanes Rue Boubezakarne

Loyerissement 81 Zoukak Pavillons N°6 Casa

Tél. : 0661373625 Total des frais engagés : 1800,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/05/2021 Age : 1947

Nom et prénom du malade : SOUSSI Bahija

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cholestérol

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 06/05/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/01/2011	CH	1	67	DR. ZAKOUR KHALED Rue Mohamed V, 95000 Paris Tél: 05 22 41 95 01 / 06 70 22 41 95 01

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
KOUNIMA Kinésithérapeute - Physiothérapeute Diplôme de l'Université de Bretagne de Georges Sand à Rennes - GSM: 0661 81 97 95	22/6/21	12	Seances	2	Kiné	150 x 12 = 1800 DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

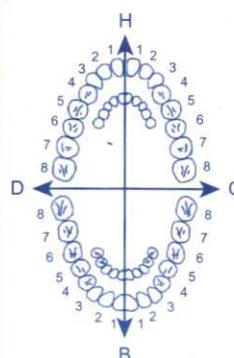
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

D

00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. DORAID BENZAKOUR-KNIDEL

Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue

Diplômé de l'Université de Grenoble

Ancien Chirurgien des Hôpitaux de France

Ancien Chirurgien des Hôpitaux Militaires du Maroc

✓ Traumatologie du Sport

Podologie - Arthroscopie

Casablanca, Le

26. 05. 2021

الدكتور دريد بنزاكور قنيدل

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

خريج جامعة الطب بكرنونبل

جراح سابقاً بمستشفيات فرنسا

جراح سابقاً بالمستشفيات العسكرية بالمغرب

الآفات الرياضية - أمراض الرجل

الكشف بالمنظار الداخلي للمفاصل

82708

7^{me} Sovsso Balifa
15 francs de consultation
du gen & jambes
(Chondrofathie)
arthroscopie + lavage
réduction prothétique

Dr. DORAID BENZAKOUR-KNIDEL
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
7, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Tél. : 05 22 45 05 05 - Urgence : 06 61 20 09 41
fax : 05 22 45 05 05 - 06 61 20 09 41

زنقة محمد الديوري - الطابق الأول - الدار البيضاء

7, Rue Mohamed DIOURI - 1 er Etage - Casablanca

Tél. : 05 22 45 05 05 - الهاتف : 06 61 20 09 41 المستعجلات : 06 61 20 09 41

ICE : 001809928000059

KOUNIMA MOHAMED
PROFESSEUR EN KINESITHERAPIE
DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES.

Casablanca le

22/6/21

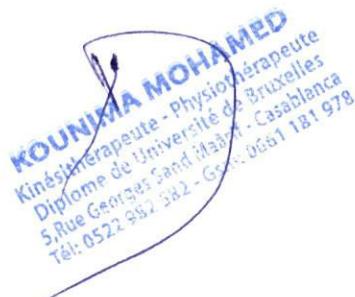
PLANNING DES SEANCES

ORDONNANCE

1^{re} session Bahige

- (1) 27/5/21
- (2) 29/5/21
- (3) 1/6/21
- (4) 3/6/21
- (5) 5/6/21
- (6) 8/6/21

- (7) 10/6/21
- (8) 12/6/21
- (9) 15/6/21
- (10) 17/6/21
- (11) 19/6/21
- (12) 22/6/21



KOUNIMA MOHAMED
PROFESSEUR EN KINESITHERAPIE
DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES.

Casablanca le 28/6/21

NOTE D'HONORAIRES

DCE 0016457000000 54

NOM : M^{me} - SOUSSI Bahija

ASSURANCE : MUPRAS

AT DU :

12 AMK + 12 AMK/2+ IR = 1800.814
10 10

Pharmacie :=.....

TOTAL := 1800.814

